

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
Encre pour machine à jet d'encre
- **Nom du produit** Océ IJC256 UV Curable Ink - WT00B
- **Code du produit** 3010106672 IJC256 UV Ink for Océ Arizona Printer - Magenta
- **Producteur/fournisseur :**
Sericol S.A
50 Av des Frères Lumière Z.A. De Trappes-Elancourt, 78190 Trappes, France
Tel: 01 30 69 37 00
- **Renseignements en cas d'urgence :**
Paul-Henri Ploix: Office +33 1 30 69 37 19
Mobile phone number +33 6 07 18 29 68

2 Identification des dangers

- **Principaux dangers:**



Xn Nocif

- **Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:**
R 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R 62 Risque possible d'altération de la fertilité.
R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- **Système de classification :**
La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**
- **Description :**
Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - dessous et avec des additifs non dangereux

- **Composants contribuant aux dangers:**

CAS: 48145-04-6 EINECS: 256-360-6	2-Phenoxyethyl Acrylate Xn Xi; R 37-43	25-50%
CAS: 5888-33-5 EINECS: 227-561-1	Isobornylacrylate Xn Xi, N; R 36/37/38-51/53	10-25%
CAS: 2235-00-9 EINECS: 218-787-6	2H-Azepin-2-one, 1-ethanyhexahydro Xn, Xi; R 22-36	10-25%
CAS: 75980-60-8 EINECS: 278-355-8	Phosphine Oxide, Diphenyl(2,4,6-tri-Methylbenzoyl)- Xn, N; R 62-51/53	5-10%
CAS: 57472-68-1 EINECS: 260-754-3	Oxybis(methyl-2,1-ethanediyl) diacrylate Xi; R 38-41-43	5-10%

- **Indications complémentaires :**
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- **Indications générales :**
Personne inconsciente: Ne jamais faire vomir ou boire un liquide.
Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.03.2009

Révision: 18.03.2009

Nom du produit Océ IJC256 UV Curable Ink - WT00B

(suite de la page 1)

- **après inhalation :**
Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **après contact avec la peau :**
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin
- **après contact avec les yeux :**
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.
- **après ingestion :**
Faire boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :**
Jet d'eau à grand débit.
- **Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :**
Peut être dégagé en cas d'incendie :
Monoxyde de carbone (CO)
Oxyde d'azote (NOx)
Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres produits toxiques n'est pas à exclure
- **Équipement spécial de sécurité :**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant
- **Autres indications**
Rafraîchir les emballages dangereux en pulvérisant de l'eau
Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- **Les précautions individuelles:**
Reportez-vous aux mesures de protection mentionnées aux paragraphes 7 et 8.
Eloigner les personnes non protégées.
- **Mesures pour la protection de l'environnement :**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines
- **Méthodes de nettoyage/récupération :**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation :**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:**
Conserver au frais et au sec en fûts très bien fermés
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- **Stockage :** A conserver conformément aux normes nationales actuelles.
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
A conserver entre 5 et 30 °C.
- **Indications concernant le stockage commun :**
Ne pas stocker avec des produits oxydants ou acides.
Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.03.2009

Révision: 18.03.2009

Nom du produit **Océ IJC256 UV Curable Ink - WT00B**

(suite de la page 2)

- **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
- **Indications complémentaires :**
Les instructions et informations fournies par le fabricant sur l'utilisation, le stockage la maintenance et le remplacement de l'équipement de protection personnel doivent toujours être respectées.
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau
Conserver à part les vêtements de protection.
- **Protection respiratoire :**
N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- **Protection des mains :**
 - Aucun matériau ou combinaison de matériaux de gants n'offrira une résistance illimitée à un produit chimique individuel ou à une combinaison de produits chimiques.
 - Le choix de gants à usage unique ou multiple dépend du niveau d'exposition (les gants en nitrile/néoprène dureront plus longtemps que ceux en latex/caoutchouc).
 - Les performances ou l'efficacité des gants peuvent être réduites par des dommages physiques/chimiques et un mauvais entretien. Assurez-vous toujours que les gants ne présentent aucun défaut et qu'ils sont stockés et utilisés correctement.
 - Les mains doivent être inspectées à intervalles réguliers pour s'assurer que la peau n'est pas endommagée ou irritée.
Heavy duty unlined neoprene gloves (when using solvents). To be replaced immediately when punctured or degraded.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection du corps :**
Les acrylates, comme tous les solvants organiques, sont irritants pour la peau et/ou les yeux. En raison de leur non-évaporation, les acrylates resteront longtemps sur la peau ou sur les vêtements. Ce contact prolongé avec la peau, provoqué par la non-volatilité, peut provoquer des dermatites. Il est essentiel de respecter les consignes données ci-dessus.

9 Propriétés physiques et chimiques

- **Indications générales.**

Forme :	liquide
Couleur :	selon désignation produit
Odeur :	caractéristique

- **Modification d'état**

Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	111°C

- **Point d'éclair :** non applicable

- **Auto-inflammation :** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

- **Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif.

- **Densité à 20°C:** 1,08 g/cm³

- **l'eau :** non ou peu miscible

- **Teneur en solvants :**

solvants organiques	0,0 %
----------------------------	-------

F

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.03.2009

Révision: 18.03.2009

Nom du produit **Océ IJC256 UV Curable Ink - WT00B**

(suite de la page 3)

10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique / conditions à éviter :**
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **stable jusqu'à :** 50°C

11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë :**

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

48145-04-6 2-Phenoxyethyl Acrylate

Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rat)
----------	------	-------------------

5888-33-5 Isobornylacrylate

Oral	LD50	>2000 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

Dermique	LD50	>2000 mg/kg (Rabbit)
----------	------	----------------------

75980-60-8 Phosphine Oxide, Diphenyl(2,4,6-tri-Methylbenzoyl)-

Oral	LD50	> 5000 mg/kg (rat)
------	------	--------------------

- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** Irrite la peau et les muqueuses.
- **des yeux :** Effet d'irritation.
- **Sensibilisation :** Sensibilisation possible par contact avec la peau.
- **Sensibilisation** Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

12 Informations écologiques

- **Effets écotoxiques :**

- **Toxicité aquatique :**

5888-33-5 Isobornylacrylate

EC50/48 h	1-10 mg/l (Daphnia)
-----------	---------------------

EC50/72 h	1-10 mg/l (Algae)
-----------	-------------------

75980-60-8 Phosphine Oxide, Diphenyl(2,4,6-tri-Methylbenzoyl)-

EC50	> 500 mg/dm ³ (Bacteria)
------	-------------------------------------

EC50/48 h	10 - 100 mg/l (Daphnia)
-----------	-------------------------

EC50/72 h	10 - 100 mg/l (Algae)
-----------	-----------------------

LC50/96 h	10 - 100 mg/l (Fish)
-----------	----------------------

- **Indications générales :**

Il n'y a aucune donnée sur la préparation elle-même.

La préparation a été évaluée en fonction de la méthode conventionnelle de la directive 1999/45/CE sur les préparations dangereuses et n'est pas classée comme dangereuse pour l'environnement, mais contient une ou des substances dangereuses pour l'environnement. Voir également paragraphe 2.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit :**
- **Recommandation :**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- **Catalogue européen des déchets**

08 03 12	déchets d'encre contenant des substances dangereuses
----------	--

- **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.03.2009

Révision: 18.03.2009

Nom du produit **Océ IJC256 UV Curable Ink - WT00B**

(suite de la page 4)

14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :**
- **Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :** -
- **Transport maritime IMDG ((ordonnance sur le transport de produits dangereux) :**
- **Classe IMDG :** -
- **Polluant marin :** Non
- **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :**
- **Classe ICAO/IATA :** -

15 Informations réglementaires

- **Marquage selon les directives CEE :**
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux
- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :**
Xn Nocif
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :**
2-Phenoxyethyl Acrylate
Oxybis(methyl-2,1-ethanediyl) diacrylate
Phosphine Oxide, Diphenyl(2,4,6-tri-Methylbenzoyl)-
- **Phrases R :**
36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
62 Risque possible d'altération de la fertilité.
52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- **Phrases S :**
36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases R importantes:**
22 Nocif en cas d'ingestion.
36 Irritant pour les yeux.
36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
37 Irritant pour les voies respiratoires.
38 Irritant pour la peau.
41 Risque de lésions oculaires graves.
43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
62 Risque possible d'altération de la fertilité.
- **Restriction de l'utilisation recommandée.**
Le produit ne doit pas être utilisé pour un usage autre que celui spécifié au paragraphe 1.
- **Service établissant la fiche technique :** Service protection de l'environnement
- **Contact :** Elaine Campling BSc.(Hons) - Product Safety Manager